

Du *trois février* mil neuf cent, à dix heures du matin

N° 3

ACTE DE MARIAGE de *Lagorio François Louis*

Agé de *vingt quatre* ans, né à *Jouen*
 département de *se Vex* le *dix huit* du mois
 de *mai* mil huit cent *vingt six* profession
 de *manœuvre* domicilié à *La Garde* département
 de *se Vex* fils *major* de *Lagorio Louis*
 né à *Savelle* département

d' *Italie* profession de *cultivateur*
 domicilié à *La Garde* département de *se Vex*
 et de *Alme* *Perès* née à *Sargues*

département d' *Italie*, en épouse, *propre* de *cultivateur*, domicilié
 à *La Garde* (N°) le père et la mère ici présents et consentants, d' *une part*.

Et de *Rinaudo Catherine Marguerite*

Agée de *vingt deux* ans, née à *Versacca*
 département d' *Italie* le *vingt* du mois

de *mars* mil huit cent *soixante dix sept* profession
 de *causure* domiciliée à *La Garde* département

d' *se Vex* fille *major* de *Rinaudo Maurice*
 né à *Versacca* département

d' *Italie* profession de *Coiffeur*
 domicilié à *La Garde* département de *se Vex*

et de *Barbiers Marie* née à *Vernale*
 département d' *Italie*, en épouse, profession de *journalière*, domiciliée

à *La Garde* (N°) le père et la mère ici présents et consentants, d' *autre part*.

Les actes préliminaires sont : 1° Les publications de mariage

faites, sans opposition, les dimanches *vingt* et

vingt huit février mil neuf cent, demeurés affi-

chés pendant le délai voulu par la loi;

2° Vu l'extract de l'acte de naissance des futurs époux;

3° Vu l'extract de l'acte de naissance de la future épouse;



et le tout en forme : de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code civil sur le mariage, concernant les droits et devoirs respectifs des époux.

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 76 du Code civil modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux ont déclaré qu'il n'y a point

fait de _____ contrat de mariage à la date de _____
 du mois de _____ mil huit cent _____
 par devant M^e _____ notaire à _____
 département de _____

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un *Rinaudo Catherine Marguerite* et l'autre *Lagorio François Louis*

Le tout en présence de *Dobonne Antoine*
 domicilié à *La Garde* département de *se Vex*

Agé de *soixante quatre* ans, profession de *fondateur*, non
 parent ni allié des futurs.

De *Rinaudo Joseph*
 domicilié à *La Garde* département de *se Vex*

Agé de *vingt sept* ans, profession de *boulangier*
 frère de la future.

De *Margaria Laurent*
 domiciliée à *Jouen* département de *se Vex*

Agée de *vingt quatre* ans, profession de *boulangère*
 sœur père de la future.

Et de *Savi Paul*
 domicilié à *La Garde* département de *se Vex*

Agé de *cinquante six* ans, profession de *recoctif* de la
 maison, non parent ni allié des futurs.

Après quoi *Noel Eugène Blanc*, maire de
 la commune de *La Garde*,

faisant fonctions d'Officier de l'Etat Civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites

parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite

publiquement dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé, avec

moi, par toutes les parties, à l'exception des père et

mère des futur et de la mère de la future qui

ont déclaré ne le savoir.

Et Approuvé dix-sept août mil neuf cent.

Lagorio Rinaudo Rinaudo
de Rinaudo L. Margaria
Savi Dobonne

(Signature)